

LES OBSTACLES INVOQUÉS PAR LES ADULTES

Le manque de temps, les obligations familiales ou personnelles, de même que le manque d'argent sont les obstacles à la formation les plus souvent invoqués par les adultes.

Réalisé en 2003 par l'Institut de la statistique du Québec, le rapport québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) offre les données les plus récentes à ce sujet.

Voici d'ailleurs quelques statistiques intéressantes :



ATTENTION AU TEMPS

L'obstacle du temps doit être considéré avec attention. Il peut masquer des barrières plus difficiles à identifier et à lever.

Un adulte pour qui le travail est plus important que l'éducation invoquera par exemple un manque de temps. Mais d'où lui vient ce faible intérêt pour la formation? Du souvenir d'expériences scolaires éprouvantes?

Derrière l'obstacle du temps se cachent des barrières comme un manque de motivation ou de confiance en soi, l'incertitude quant à la valeur de la formation, l'absence d'aide de l'employeur, des problèmes de santé ou encore l'incapacité de trouver un programme de formation approprié.

La typologie Patricia K. Cross

Au début des années 1980, Amanda Cross a proposé trois catégories de barrières qui freinent la participation des adultes à des activités de formation. La chercheuse a classé les obstacles selon qu'ils étaient liés aux situations de vie de l'adulte, à sa perception de l'éducation et de la formation ou aux institutions de formation.

Une quatrième catégorie, liée à l'information à laquelle l'adulte a accès, s'est ajoutée à la typologie de Cross.

OBSTACLES DISPOSITIONNELS

Ils sont liés à la perception que l'adulte a du monde de l'éducation, à sa disposition à l'égard de la formation.

- La maîtrise des compétences de base et la pratique du lire-écrire, la confiance de l'adulte en ses capacités.
- Les expériences scolaires éprouvantes, la perception négative de l'apprentissage.
- L'avancement en âge, la peur d'être ridiculisé pour son âge, la peur de ne plus pouvoir apprendre facilement.
- L'absence de culture de formation dans le milieu de vie de l'adulte, le bouleversement d'une entrée en formation.
- Les retombées lointaines de la formation, la faible motivation qui en découle.

OBSTACLES SITUATIONNELS

Ils sont liés à la situation sociale, économique et sur le marché du travail d'un adulte.

- Les charges et les responsabilités familiales, les pressions exercées par des proches pour d'abord assumer ces responsabilités.
- La nature et les conditions de travail, le soutien de l'employeur, la difficulté de concilier formation et travail.
- Les conditions de vie matérielles, la priorité accordée à la satisfaction des besoins primaires.
- L'éloignement des lieux de formation, le coût des déplacements, les moyens de transport limités.
- La gestion du temps, le fait d'accorder plus d'importance au travail qu'à la formation.

OBSTACLES INSTITUTIONNELS

Ils sont liés aux institutions d'enseignement et de formation, ainsi qu'aux organismes subventionnaires (État ou autre).

- Un accueil lourd et marqué par des réponses jugées inadéquates, la peur d'être déclassé lors de l'évaluation.
- Les mesures de soutien restrictives ou limitées, le sentiment qu'il est inutile de débiter une formation qu'il ne pourra compléter, l'absence de soutien pour le transport ou la garde des enfants.
- Les tensions dues aux interventions d'Emploi-Québec dans le parcours de l'adulte subventionné.
- La peur d'un cadre d'éducation rigide, de se retrouver seul parmi de jeunes adultes (adulte plus âgé), de ne pas pouvoir respecter les règles.
- Un enseignement qui ne répond pas aux besoins de l'adulte, le manque d'encadrement et le non-respect du rythme d'apprentissage de l'adulte.
- Un mode d'évaluation qui souligne uniquement les erreurs.
- L'écart entre le discours officiel et la volonté politique de le concrétiser, le manque de coordination entre les objectifs du MELS et ceux d'Emploi-Québec, l'effet de ce manque sur l'offre de formation et le soutien accordé aux apprenants.

OBSTACLES INFORMATIONNELS

Ils sont liés à l'information sur les activités de formation qui sera mal adaptée, déficiente ou peu accessible.

- La manque d'information sur l'offre de formation, sur le droit d'y accéder.
- La méconnaissance des modalités d'inscription, des activités et des lieux de formation.
- Le peu de promotion des avantages de la formation.
- Un discours inadéquat. Exemple : l'amélioration des compétences ne motive pas les adultes peu scolarisés.
- Un message aux terminologies péjoratives.